



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/727
22 juin 2006

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

614ème séance plénière

PC Journal No 614, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 727
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE CONTROLE
DE L'OSCE A SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER
LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 697 du 17 novembre 2005,

Décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2006 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.